



Municipalité de Saint-Louis
AVIS PUBLIC D'ÉLECTION
DATE DU SCRUTIN 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Joscelyne Charbonneau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou de maire
Conseillère ou conseiller : au poste # 1
Conseillère ou conseiller : au poste # 2
Conseillère ou conseiller : au poste # 3
Conseillère ou conseiller : au poste # 4
Conseillère ou conseiller : au poste # 5
Conseillère ou conseiller : au poste # 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025 :

HORAIRE :

LUNDI	DE 9 H À 12 H	ET	DE 13 H 30 À 16 H
MARDI	DE 9 H À 12 H	ET	DE 13 H 30 À 16 H
MERCREDI	DE 9 H À 12 H	ET	DE 13 H 30 À 16 H
JEUDI	DE 9 H À 12 H	ET	DE 13 H 30 À 16 H

ATTENTION : LE VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 :

LE BUREAU SERA OUVERT DE 9 H À 16 H 30 DE FAÇON CONTINUE.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote situé au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis (Édifice municipal) aux dates et heures suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche le 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **16 octobre 2025** à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;**

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le **jeudi 23 octobre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **14 octobre 2025**.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le jeudi **30 octobre 2025 à 16 h 30**.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **MADAME GUYLAINE LAPIERRE.**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou sa secrétaire d'élection, le cas échéant, à l'adresse et au numéro ci-dessous :

Mme Joscelyne Charbonneau,
Présidente d'élection
750, rue Saint-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
450 788-2631, poste 2001

Mme Guylaine Lapierre,
Secrétaire d'élection
750, rue Saint-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
450-788-2631, poste 2002

Donné à Saint-Louis ce 3^e jour du mois de septembre 2025.

Joscelyne Charbonneau
Présidente d'élection